

LEXIQUE ET PRAGMATIQUE EN LANGUE AMAZIGHE

Un exemple : aγrum n tbaγra, « Litt. Pain du corbeau femelle, champignon »

par
Mohammed Serhoual

*Le langage a commencé par être musique pour finir par être algèbre.
Ampère.*

L'item lexical *aγrum n tbaγra* « Litt. Pain du corbeau-femelle, champignon » appartient au lexique amazigh du Rif ; il est emprunté au domaine végétal, et plus particulièrement à une espèce de plantes dites *sauvages* par opposition aux plantes dites *cultivées*, *potagères* ou même *fourragères*. Les plantes sauvages peuvent être subdivisées en deux catégories : les plantes médicinales ou les simples ayant des vertus thérapeutiques, et les plantes mortelles dont l'usage est contrôlé par les herboristes. Ces plantes sont donc à utiliser avec précaution et à manier avec prudence. Il s'agit de jeter un regard sur le mode de fonctionnement du lexique de botanique tel qu'il a été conçu par l'imagerie populaire, ce qui est généralement l'aboutissement d'une certaine expérience accumulée à travers les âges. Cet exemple n'est pas le seul ; la langue amazighe dispose d'une véritable nomenclature du même genre dont le fonctionnement est similaire.

Notre champ d'étude est celui de la sémantique lexicale et de la pragmatique. L'objectif est de montrer l'interaction qui pourrait exister éventuellement entre la linguistique et la pragmatique. Il n'est pas du tout dans notre intention de s'aventurer dans un domaine qui appartient aux botanistes. Néanmoins, il s'agit d'un végétal qu'on peut définir négativement : il est sans racine, sans feuille, sans fleur et improductif¹.

Nous allons essayer de montrer que ce lexique fait appel à deux fondements langagiers : le premier, interne, est d'ordre linguistique appartenant au sys-

1. De nos jours, les champignons sont sortis du règne végétal, ils appartiennent au règne funghi, cette information est celle de M. Patrice Pognon, INALCO, Paris.

tème, le second fondement revêt une dimension externe qui relève du niveau logico-pragmatique.

Notre analyse va porter sur le mot indiqué ci-dessus *αγρὺμ ν τβαγρα*, sachant que le mot évoque une idée, il véhicule une pensée d'où le rapport entre la langue et la pensée. Pour Hegel c'est « *le mot qui donne à la pensée son existence la plus vraie* ».

Ce lexème sera intégré dans le micro-système auquel il appartient, c'est pourquoi nous ferons appel, dans notre démarche, aux trois composantes suivantes :

- I. La composante morpho-lexicale.
- II. La composante syntactico-sémantique.
- III. La composante logico-pragmatique.

Il est difficile de tracer les bornes entre ces trois niveaux, le signe linguistique est, de par sa nature, syncrétique ; d'autant plus que nous avons affaire à un système où tout se tient et est significatif, où tout fait sens.

Dans l'étude du lexique, nous distinguons deux démarches opposées et complémentaires, l'une est *onomasiologique*, l'autre est *sémasiologique* (cf. Baldinger 1964). La première s'intéresse aux problèmes de la dénomination ; elle part du référent pour aboutir au concept. La seconde considère d'abord le signe linguistique en tant que tel. Nous adopterons, dans un premier temps, une démarche sémasiologique. Nous ferons des incursions, dans un deuxième moment, pour voir si ce pragmatisme est valable également pour d'autres langues comme le dialectal marocain, l'arabe standard, le français et l'anglais. Nous allons essayer de voir également s'il s'agit d'un pragmatisme universel inhérent à la langue ou propre à l'énonciation. Cette analyse sémantique comparée est limitée à la lexie *αγρὺμ ν τβαγρα* prise comme exemple.

I. LA COMPOSANTE MORPHO-LEXICALE

Un terme comme *αγρὺμ ν τβαγρα* appartient à la catégorie des lexies formées par synapsie. Cette lexie composée se présente sous forme d'un syntagme nominal qui peut être schématisée ainsi :

N. *n* «de» N.

Cet item lexical formé par synapsie renferme deux termes à sens plein *αγρὺμ* « pain » et *τβαγρα* « corbeau femelle » reliés par la préposition *n* « de » ; le sens de cette préposition est ambigu ; il sera explicité dans la partie consacrée au

niveau sémantique. Si on fait subir un test à cette lexie, elle ne peut se prêter à une transformation de pronominalisation comme :

**aγrum - nnes* « son pain », c'est-à-dire « le pain du corbeau femelle »

une telle transformation serait dénuée de sens. La lexie obtenue par transformation est non attestée dans la langue. Le même test est possible pour une suite comme *tanwalt (n) ufellaḥ* « la chaumière du paysan », forme N. *n* « de » N. ayant la même structure syntaxique, ce qui donne *tanwalt-nnes* « sa maison ». La transformation est possible, elle ne nuit pas au sens. Nous voudrions tout simplement signaler que *aγrum n tbaγra* est une forme lexicalisée.

Les termes de *aγrum* « pain » et *tbaγra* « corbeau femelle » s'opposent quant au genre. Le premier commençant par l'initiale vocalique est masculin *a-* ; il n'a pas de féminin, le terme *taγrumt* est inexistant dans la langue. Le second *tbaγra* est doté du morphème du féminin au début *t-* ; il rentre dans une opposition binaire masculin ~ féminin ; le masculin étant (*a*)*baγer* « corbeau (mâle) », avec chute de l'initiale vocalique. Ce binarisme correspond à l'opposition mâle ~ femelle. Le composant *aγrum* fonctionne comme un substantif invariable.

Nous sommes en présence d'une alliance de mots opposés au niveau du genre : le premier est masculin ; le second est féminin.

La lexème composé *aγrum n tbaγra* s'oppose à un item lexical de forme simple comme *yurser* (Cf. Serhoual 2002 : 258 et 742) ou encore *agursel* « champignon » (Cf. Taïfi 1992 : 169) qui donne *aγrum -iyḍan* comme synonyme, synonymie qui est le moins qu'on puisse dire n'est pas immotivée elle est donc fonctionnelle.

Pour terminer la présentation de cette lexie, disons que ses deux composants *aγrum* et *tbaγra* ont une existence autonome dans la langue et dans le dictionnaire ; autrement dit, ils ne sont pas intégrés dans un système morpho-dérivationnel ; ils se présentent comme des entrées lexicales isolées.

Donc le premier substantif est au masculin ; il est invariable et pan-amazigh².

II. LA COMPOSANTE SYNTACTICO-SÉMANTIQUE

A. Syntaxe

Cette lexie composée prend l'aspect d'une phrase nominale. L'item est formé de deux mots à sens plein ayant un usage autonome dans la langue.

2. Cf. Laoust 1931 : 271.

Le mot *tbaɣra* fonctionne comme un complément de nom. La contrainte syntaxique n'admettrait pas une forme comme * *tbaɣra n wɣrum* qui est asémantique.

La composante grammaticale du mot *aɣrum* est plurifonctionnelle sur le plan syntaxique (Chaker 1984:127). Cette plurifonctionnalité est marquée formellement pour distinguer l'opposition : état libre ~ état d'annexion, comme elle peut être marquée par la place qu'elle occupe au sein de l'énoncé. Examinons la fonction grammaticale du terme *aɣrum* « pain » selon sa position syntaxique dans les énoncés suivants :

aɣrum yewwa « le pain est cuit » : fonction *sujet*
išša yaɣrum « il a mangé du pain » : fonction *objet*
aɣrum n ssuq « pain de fantaisie » : *aɣrum* est un déterminé
tædut n wɣrum « galette de pain », *areqquz n wɣrum* « croûton, quignon de pain » : *aɣrum* est un déterminant.

L'opposition état libre ~ état d'annexion est marquée formellement par l'initiale vocalique *a-* qui se transforme en diphtongue *w-* :

aɣrum (état libre) ~ *wɣrum* (état d'annexion)³

Pour rester dans le cadre syntaxique, nous pouvons envisager d'autres oppositions portant sur des locutions figées comme :

- *itawi-d aɣrum* « litt. il apporte le pain ; il gagne son pain, il gagne sa vie »
- *itiš aɣrum* « litt. il donne le pain ; il est hospitalier ».
- *day-s aɣrum* « litt. cela contient du pain ; c'est lucratif, c'est un gagne-pain ».

Cette opposition syntaxique a une implication sur le sens.

Des énoncés ayant le même schéma comme :

awar n wargaz « parole d'homme »

taddart n fran « la maison d'un tel »

ont la même structure que la lexie N. *n* « de » N. ; mais de telles formes sont rencontrées au niveau de l'énoncé, alors que *aɣrum n tbaɣra* fonctionne comme une entité autonome ; elle est lexicalisée, elle appartient donc au lexique, elle est dans la langue.

La structure N. *n* « de » N. décrite ci-dessus est généralement attestée pour un bon nombre de dénominations de plantes sauvages ; cette structure est également repérable dans beaucoup de parlers amazighs.

Pour nommer le même végétal, on remarque cette même structure est

3. *ykses aɣray* « il a enlevé la clôture » ~ *ykses wɣray* « la clôture est enlevée » (Chaker 1984 : 130).

attestée dans d'autres parlars, mais avec une substitution paradigmatique au niveau des déterminants :

<i>aγrum n</i> « pain de/du... »	{	<i>tiγaṭṭan</i> « des chèvres »
		<i>iyḍan</i> « des chiens »
		<i>tbγra</i> « du corbeau (femelle) »
		<i>wuššen</i> « du chacal »

Dans cette série paradigmatique, nous avons signalé une suite progressive et graduelle : elle va de l'animal domestique et inoffensif *tiγaṭṭan* « chèvres », à la bête carnivore, dirions-nous, d'après les croyances populaires. Mais en ce qui les deux dernières dénominations, il est difficile de trancher par rapport à tel ou tel parler puisque le terme *uššen* « chacal » renferme le sème de la férocité ; le chacal est un animal dévastateur de poulaillers. D'où la difficulté ou plutôt l'hésitation ayant trait au classement sur l'échelle des valeurs lexicales (Cf. G. Kleiber, 1991).

Voici à ce propos quelques locutions contenant le terme *uššen* comme :

- *immut-as wuššen γar tewwart* : un chacal est mort près / devant de sa porte, il est satisfait, il est content, il ne demandait pas mieux.

- *uššen wa ykesseb* : le chacal ne peut élever du bétail, on ne peut confier qqch. à qqn. qui est indigne de confiance.

- *mri iwḍan marra am fran ira qa tγaṭ tras ak wuššen* : si tout le monde était comme untel, la chèvre et le chacal paîtraient ensemble, ils seraient amis, il n'y aurait pas de querelles (c'est du La Fontaine qu'on retrouve dans la tradition orale amazighe).

Alors que le mot *tbγra* « corbeau (femelle) » est plutôt l'objet d'une forte condensation symbolique ; son plumage est de couleur noire, et le noir un signe de malheur, c'est donc un oiseau de mauvais augure ; il se paît de charognes puantes.

S'agissant toujours du référent "champignon", Destaing (1938 : 58) signale :

akušši n waka « pet de la terre »,
agursel n yidan « champignon des chiens »,
tirfas n yidan « (même sens) »,

pour *tassoussit*. Destaing signale également que le champignon n'est pas consommé par les musulmans alors que les juifs en mangent ; remarque intéressante, elle nous sera retenue pour l'analyse pragmatique.

Essayons de passer en revue quelques dénominations à titre de comparaison. Ce comparatisme se justifie pour mettre en évidence une certaine similarité qui existe dans les langues à travers le mot "champignon", et pour montrer l'attitude des cultures face à ce végétal de statut spécial.

En ce qui concerne l'arabe, Ibn^u Mandur ne donne pas la lexie composée de

εays^u lγurabⁱ « litt. nourriture du corbeau, champignon » (Cf. Elias s.d. : 84). Il semble que cette dénomination ne comporte aucune nuance péjorative. Nous avons relevé d'autres dont la signification est plus parlante comme faqe^u ddi^bi « champignon ou pet du chacal? (de faqaea « péter ») ou encore qilansuwt^u lmawtⁱ « bonnet de la mort » (Cf. AlKhatib Chafik 1985 : 190-191).

Concernant la langue française, *Le Petit Robert* (1972 : 254) donne la définition suivante « végétal sans chlorophylle (sans feuilles) formé d'un pied surmonté d'un chapeau, a de nombreuses espèces combustibles ou vénéneuses et qui pousse rapidement, surtout dans les lieux humides ». Nous y relevons un emploi vulgaire du terme *vesse-de-loup* fourni par le même dictionnaire : « n. f. (1530, de vesse^{4r}, et loup). Nom de plusieurs espèces de champignons (lyco-perdon, etc.), renfermant des spores grisâtres » (p. 895).

Pour ce qui est de l'anglais, le *Dictionnaire Harrap's* (1982 : 138) mentionne les deux termes : *mushroom*, formé de *mush* « bouillie de farine de maïs » et de *room* « chambre, pièce » ; le terme de *mushroom* est une variété comestible. Quant à *toadstool* « litt. crotte du crapaud, mot composé de *toad* « crapaud » (p.916) et de *stool* « crotte, selle » désigne le champignon vénéneux. Les deux termes dont dispose l'anglais sont formés par agglutination NN. L'anglais, comme d'autres langues, fait la distinction entre champignon domestique (*mushroom*), donc cultivé et champignon sauvage *toadstool*.

Les parlers Jbalas utilisent le terme *lbula d ddi^b*⁵ « Litt. Urine du chacal », cette appellation est attestée, elle peut être généralisée dans la zone du nord-ouest marocain : Chaouen, Tétouan, Tanger et leurs environs.

La convergence au niveau de la dénomination-péjorative et non-péjorative-affectée à certaines variétés de champignons est claire, au moins pour des langues du pourtour méditerranéen comme le français, l'arabe classique, le dialectal marocain et tamazight auxquels il faudrait ajouter l'anglais classé comme langue anglo-saxonne ; c'est le cas aussi pour des aires culturelles asiatiques.

Voyons maintenant ce qu'il en est de la composante sémantique.

B. Sémantique

Pour essayer d'élucider la question sur le plan sémantique, nous allons faire appel aux données lexicographiques et lexicologiques. Voyons maintenant la

4. Autres dénominations en français : cèpe de Bordeaux (bolet), champignon de Paris, amanite rougissante, girolle, trompette de la mort, morille combustible, coulemelle, lactaire délicieux, volvaire soyeuse, pleurote en huître, mousseron d'automne, truffe d'été (cf. *Le Robert junior illustré*, p. 161).

5. Même appellation chez les Hindous urine de chien, ou champignon d'immortalité en Chine (cf. Levi-Strauss, 1974, p. 269).

définition du substantif *pain* telle qu'elle est fournie par le dictionnaire : *aliment fait de farine, d'eau, de sel et de levain, pétri, fermenté et cuit au four* (Cf. *Le Petit Robert* 1973 : 1217).

1. *aγrum* « pain, masc. ».

Le mot *aγrum* s'intègre à un réseau de relations inter-lexicales, il s'oppose à une série de termes sur le plan paradigmatique, comme :

taxebbaṣṭ, pl. *ṭixebbazin* « pain , nom d'unité » ;
angur, pl. *inguren* « pain long » ;
ṭaṣniṭ « galette cuite dans une terrine » ;
ṭaṣduṭ « pain ou galette (petite) » ;
ṭafḍirt « galette à la semoule » ;
ṭamqiyyeṣṭ, pl. *ṭimqiysin* « couronne ; pain en forme d'anneau » ;
ṭimeḥjubin « les 3 premiers pains au beurre, fabriqués avec le colostrum d'une vache qui vient de mettre bas » ;
pappa « pain, dans le langage des enfants » ;
ṭbuyyuṭ, *buyyu* (coll.) « pain long de boulanger » etc., (Cf. Serhoual, *Dictionnaire tarifit-français* , p. 180).

Ces distinctions oppositionnelles s'expliquent soit par la forme (rotondité, longueur, couronne) ; soit par le volume (petit, grand), soit par le mode de cuisson ; soit par le moment et le mode de préparation (avec ou sans levain, pain pétri avec du beurre d'une vache qui vient de vêler) ; soit par le niveau de langue *pappa* (langage enfantin) et *ṭaxbiṣṭ* (langue familière et plaisante), la racine provient de l'arabe, le schème étant amazigh.

La lexie *aγrum n tbaγra* s'oppose à l'intérieur d'une catégorie faisant partie d'un paradigme ; à l'intérieur de ce paradigme, on peut relever un sous-ensemble, en fonction du / de la :

- Le lieu de cuisson ou le mode de préparation
aγrum ufarran « pain du four, cuit au four »
aγrum n wxḍim « pain cuit dans une poêle d'argile » ~ *aγrum n tbaγra*
- La personne ou le lieu de préparation, ce qui renvoie à la qualité du produit :
aγrum n taddart « pain préparé par la maîtresse de maison »
aγrum n ssuq « pain acheté au marché, pain de fantaisie »
- La matière ou le produit de base :
aγrum imendi « pain d'orge »
aγrum n ddra « pain de maïs »
aγrum n yirden « pain de blé »

Il est à noter que le terme *aγrum n tbaγra* est entaché d'ambiguïté due à la préposition *n* « de » ; il se prête à une triple lecture :

- (i) « pain du corbeau (femelle) » avec l'idée de possession ou
- (ii) « pain préparé par le corbeau (femelle) »
- (iii) « pain du corbeau (idée d'appartenance) ».

Examinons maintenant le second terme *tbaɣra*

2. *tbaɣra* « corbeau femelle, fém. »

Il y a lieu de rappeler que le terme est utilisé au féminin dans ce cas de figure.

- *Le Petit Robert* (1972 : 352) donne les trois sens suivants :
 1. Nom de plusieurs oiseaux (*passereaux, corvidés*) à plumage noir ou gris.
 2. Pop. (vieilli). Prêtre.
 3. Homme avide et sans scrupules.

Certaines définitions lexicographiques sont accompagnées de données encyclopédiques, c'est le cas de Al Khatib (1985:18) qui indique que le variété des corvidés atteint le nombre de 8 600.

Le terme *bayer* connaît une variation au niveau du signifiant. Passons en revue les données lexicographiques amazighes :

Laoust (1931 : 218) signale que les parlers zénètes utilisent le terme *tjarfi*, pl. *tjarfi* (Sokna), avec quelques variantes pour les autres parlers, alors que les parlers du sud l'ignorent, ce qui est sujet à caution (Cf. Azdoud 1996: 696).

Dallet (1983 : 273) signale les entrées : *ugerf, tagerft, tagerfa*, pl. *tigerfiwin* et *agerfiw*, pl. *igerfiwen*, pour le kabyle.

Chafik (1999 : 181), fournit, sous réserve de vérification totale un certain nombre de termes selon les régions comme *ahaqqar*, pl. *ihqqaren*; *agaywar*, pl. *igaywaren*, *aɣerraɣ*, pl. *iɣerruɣra*; *tabaɣla*, pl. *tibaɣliwin*; *taslaft*, pl. *tislaftin*; *aɣaleg*, pl. *iɣalgiwen*; *tagarfa*, pl. *tigarfiwin*.

Nous voyons donc que nous sommes en présence d'une multiplicité de dénominations pour un seul référent 'corbeau'.

On peut faire une autre distinction à l'intérieur du vocabulaire du bestiaire comme *ayrad* «lion» ~ *aɣyur* «âne» et/ou *aydi* «chien», termes situés respectivement aux antipodes de la hiérarchie lexicale de la classe des animaux. Le premier qui sert à désigner le lion comporte une valeur laudative, les seconds véhiculent une charge sémantique humiliante. Concernant la dichotomie du bestiaire comme le lion et l'âne :

d ayrad ~ *d aɣyur* /*d aydi*

«c'est un lion ; il est brave» ~ «c'est un âne ; il est bête»/«c'est un chien, un vaurien⁶»

tbaɣra «le corbeau» fait partie de la seconde catégorie des animaux connotés négativement comme l'âne, le chien, le chacal, le sanglier, etc.

Dans le domaine ornithologique, il y a opposition entre *tadbirt* «colombe» ou à *tasekk^wart* «perdre femelle», symboles de la délicatesse et la grâce féminines ; mais ces catégories sont bien sûr exclues de ce champ. *tbaɣra* peut

6. Pour plus d'information, voir ces entrées lexicales dans notre *Dictionnaire tarifit-français*.

être mis avec un sous-ensemble qui engloberait également *muka* « hiboux » et *ṭwušt* « chouette », *isṭi* « vautour ». Notons au passage que le même symbolisme est relevé par Achab (1996 : 329) pour le kabyle.

Il y a lieu d'opposer le féminin *baṭer* « corbeau (mâle) » ~ *tgaṭra* « corbeau (femelle) » ; cette opposition **mâle** ~ **femelle** est d'autant plus pertinente lorsqu'il s'agit d'une catégorie d'oiseau maléfique comme le corbeau. L'item lexical *tbaṭra* est doublement péjorée (i) à l'intérieur de la catégorie ornithologique et (ii) d'après le sexe puisqu'il s'agit du corbeau femelle par rapport au mâle. Cette affirmation peut être justifiée par des sobriquets comme :

mmis n teydiṭ « fils de chienne » ou
mmis n tuššent « fils du chacal (femelle) »

attribués à une personne de sexe masculin, ce surnom charrie un jugement de valeur connoté péjorativement.

Il n'est pas toujours exact de dire que le féminin sert à exprimer la péjoration ; utilisé par mignardise, il peut également avoir une valeur laudative : *aqemmum* « bouche » ~ *ṭaqemmunt* « petite bouche ; baiser ».

Le sens d'une lexie complexe comme *aṭrum n tbaṭra* est-il saisi à partir des constituants lexicaux ou est-il appréhendé dans sa globalité ? Autrement dit, le sens global de la lexie complexe est né de la somme des sens compositionnels des éléments dont cette lexie est formée ? Les deux items lexicaux, ayant un statut autonome dans la langue, ont perdu leur « *individualité sémantique* » et ont pris « *une valeur sémantique globale* » selon Charaudeau (1972 : 5). Il s'agit d'un cas de lexicalisation qui est à cheval aussi bien sur la langue que sur le discours si l'on s'en tient à cette dichotomie ; ce changement de statut s'effectue de manière progressive d'un état de langue à un autre, avant d'atteindre un aspect final et définitif de fixité et de figement.

Les deux items lexicaux en question renferment des sèmes (ou formants sémantiques) qui sont de deux types : les sèmes inhérents et les sèmes de transfert ; ces différents sèmes s'interpénètrent et entretiennent des relations réciprocity. Pour *aṭrum*, la langue préserve des traits sémantiques inhérents comme [rondeur] + [comestibilité] + [blancheur] ; alors que pour *tbaṭra* sont retenus des sèmes comme [noirceur] + [oiseau charognard], qui sont des traits de transfert. Les deux termes entretiennent un rapport de réciprocity sur le plan sémantique dû à l'intersection sémique et à l'implication des deux termes (Cf. Molino et Tamine 1982 : 154) ; d'où la métaphorisation précédant la lexicalisation. Les traits sémiques sont schématisés ainsi :

N.	de	N.
<i>aṭrum</i>	<i>n</i>	<i>tbaṭra</i>
[+ végétal]		[+ animal]
[+ blanc]		[+ noir]
[+ aliment]		[+ charognité]

La métaphorisation est née de l'association de deux éléments : le premier est

attribué à *aγrum*, il appartient à un registre de la *familiarité* ; le second *tbaγra*, au registre de l'*étrangeté*, d'où le contraste manifeste entre les deux termes, ce contraste est à l'origine d'un écart par rapport au langage ordinaire.

Le transfert de sens est le résultat d'une interaction entre les sèmes que renferment les deux items lexicaux. Cette relation de réciprocité apparaît au niveau des traits de sélection.

Nous avons affaire à un trait sémantique « *le plus rentable sémantiquement, c'est-à-dire comme à l'origine de tous les transferts* » (Cf. Charaudeau 1971 : 27).

Ces remarques ont des retombées sur l'indexation de la lexie en question comme entrée dans le dictionnaire. Sera-t-elle classée sous *aγrum* ou sous *tbaγra* ? Pour des raisons de commodité, cette lexie sera classée sous le premier terme *aγrum*. Si le consultant du dictionnaire le cherche sous le second, il sera renvoyé à l'entrée principale par un astérisque.

Charaudeau (1974 : 214), dans un article consacré à l'analyse lexico-sémantique écrit à ce propos que « *le transfert se fixe, c'est-à-dire qu'il est repris à son compte par la totalité de la communauté linguistique donnant lieu à des nouveaux signes. Ces signes peuvent être complexes du point de vue morphologique, mais ils n'en ont pas moins une valeur unitaire sur le plan syntaxique et sémantique : ce sont des expressions lexicalisées* ».

Pour corroborer cette remarque de Charaudeau appliquée à une catégorie du lexique français, on peut donner un exemple de lexie complexe ayant la forme N. de N., non consacrée par l'usage comme lexie figée, elle n'est donc pas entièrement lexicalisée, il s'agit de :

aḍbib n tγmas « litt. médecin des dents, dentiste »

Cette lexie est soumise à des variations du genre et du nombre au niveau du premier terme seulement, le second ne connaît pas changement morphologique :

*ṭaḍbibt*⁷ *n tγmas* « dentiste, fém. sing. »

iḍbiben n tγmas « dentistes, pl. »

ṭiḍbibin n tγmas « dentistes, fém. pl. ».

En ce qui concerne la lexie étudiée, il est impossible de réaliser de telles variations :

**ṭaγrumt n tbaγra* ou **ṭiγrumin n tbaγra*

ce sont des formes non attestées dans la langue.

La lexie *aḍbibt n tγmas* « dentiste » est perçue comme une nouvelle création lexicale ; elle appartient beaucoup plus au versant du discours qu'à celui de la langue. Cependant qu'une lexie comme :

ifer n tzizwa « litt. aile de l'abeille , mélisse officinale » (Laoust 1920 : 501) fait partie de la langue.

7. Qui se prononce parfois *ṭaḍbift*, par assimilation.

Le figement de la lexie *aγrum n tbaγra* est donc accompli, achevé ; il atteint un état final de lexicalisation déjà ancien, d'autant plus que ce figement est renforcé par un statut morphologique invariable.

C. Symbolisme et anthropomorphisation du « corbeau »

Faisons d'abord un bref rappel du mot symbole. Morier (1981 : 1080), définit le symbole comme un « *objet concret pour signifier l'une ou l'autre de ses qualités dominantes. [...] le symbole est multivalent* ». Il y a lieu d'établir une « *nette distinction entre deux espèces de symboles : les symboles conventionnels et les symboles vécus* ». Le symbolisme du corbeau est conventionnel, il est intégré à un code culturel. Essayons de voir le symbolisme du 'corbeau' à travers les cultures occidentale, orientale et amazighe.

1. La culture occidentale

Le symbolisme du corbeau d'après le *Dictionnaire des symboles* (Cf. Chevalier J. et Gheerbrant A. 1982 : 286) se présente sous « *un aspect positif [...] lié aux croyances des peuples nomades, chasseurs et pêcheurs, tandis qu'il deviendrait négatif avec la sédentarisation et le développement de l'agriculture* ». Ce symbolisme a évolué avec le mode de vie de l'homme nomade, qui vivait de la chasse et de la cueillette, est passé au stade agro-pastoral, donc sédentaire. Dans *La Bible* le corbeau fut chargé par Noé d'aller voir si « *les eaux [avaient] séché sur la terre* » (*Genèse* : 8-7).

Pour Morier (1981 : 1083) le corbeau est le symbole de la *gravité*, de la *sagesse* ; il a un *pouvoir divinatoire et prophétique* ; il symbolise la *voix de la conscience* ; c'est le *présage de la mort*.

Geerbrant (1982 : 285) affirme que le symbolisme du corbeau « *semble ressortir d'une étude comparée des coutumes et croyances de nombreux peuples qu'[il] n'ait été reçu dans son aspect purement négatif que récemment, et quasi-exclusivement en Europe [sic]. [...] C'est l'oiseau noir des romantiques planant au-dessus des champs de bataille pour se repaître de la chair des cadavres. Cette acception, répétons-le, paraît récente et très localisée [sic].* »

2. La culture arabo-musulmane

Divergent et négatif est le symbolisme du corbeau dans l'aire de la civilisation arabo-musulmane par rapport à celui de la vision occidentale.

Ibn^u Mandur (1994, t. II : 645), en se référant au texte coranique, affirme que le corbeau est dans la tradition arabo-musulmane l'un des oiseaux les plus maléfiques et les plus exécrables.

Il en est de même pour M. Chebel (1995 : 116) qui est du même avis en disant que c'est un « oiseau à présage [...], néfaste et roué ». Il peut même être abattu. Cet oiseau a fait l'objet de plusieurs dénominations péjoratives dans la langue arabe. Chebel en donne une seule : *le fils du malheur*. Doué d'une *vue perçante*, il est surnommé *l'aveugle*, par antiphrase. Une seule occurrence du même volatile apparaît dans *Le Coran* (V-31), où il est taxé d'oiseau lugubre. Le corbeau est le messager funeste envoyé par Dieu à Caïn pour lui indiquer le lieu d'enterrement du corps de son frère, nu et non enseveli, sans linceul et sans sépulture, suite au fratricide.

3. La culture amazighe

Le symbolisme du corbeau ne peut être perçu qu'à travers l'oralité, étant donnée que la culture amazighe n'a pas tradition écrite bien ancrée. L'usage du mot apparaît dans des locutions figées du Rif, soit au masculin, soit au féminin comme :

- *am ubayer* « litt. tel un corbeau, il est comme un corbeau, se dit de quelqu'un. dont le teint est terne, maussade ».

- *yarzru day-s min tarzu tbarra deg wgyur* « il cherche en lui ce que cherche le corbeau femelle chez l'âne (dont elle souhaite la mort pour lui crever les yeux) ; il ne cherche que son intérêt ».

Nous relevons l'expression suivante, en kabyle (Cf. Dallet 1983 : 273) :

idarren n tgerfa « jambes de corbeau, noires et longues » ;

af laman i tesbey tgerfa « c'est à cause d'un dépôt confié à lui (et volé) que le corbeau est devenu noir (allusion à une légende).

Nous voyons donc que cette entité lexicale est loin d'avoir un symbolisme positif aussi bien dans la culture orientale que dans la culture occidentale et même amazighe.

Un symbolisme des couleurs apparaît en filigrane sous forme d'antithèse :

[*le blanc*] (du champignon, sans chlorophylle) ~ [*le noir*] (du corbeau).

S'agit-il d'une relation antithétique qui transparaît au niveau du chromatisme ?

III. APPROCHE LOGICO-PRAGMATIQUE

Faisons un bref rappel du concept de logique emprunté à de D. Huisman et A. Vergez (1960 : 94) :

La logique⁸ est une « science de la preuve » (Stuart Mill), c'est-à-dire la discipline qui établit les règles du raisonnement correct, « l'art de bien conduire sa raison », dit la première phrase du Traité de logique de Port-Royal. La logique repose sur la distinction du vrai et du faux. Le vrai est une valeur qui se distingue du faux comme le bien se distingue du mal, le beau du laid. Le vrai est une norme, une règle et un idéal pour nos jugements comme le bien est une norme, un idéal pour notre conduite.

La logique est une science fondée sur le raisonnement qui débouche sur la connaissance discursive faisant appel à la pensée humaine, par opposition à l'intuition fondée sur les sens. Le raisonnement s'élabore d'après des concepts ; ces derniers ne peuvent exister sans recourir à des signes formels ; d'où l'inévitable interaction entre la logique et la linguistique.

Signalons qu'il y a une tradition philosophique qui utilise tout un métalangage pour l'étude du langage humain choisi comme champ d'investigation. Il faudrait noter cependant la non correspondance relevée entre les langues naturelles, qui est de nature polysémique. Quant au langage formel des logiciens et des sciences pures, il est *monosémique* (Cf. Aremengaud 1985).

Pour Galmiche (1991 : 17), le lien entre la logique et le langage est intime : « *Nul n'ignore, bien entendu, écrit-il, que le XX^e siècle est marqué par une solide tradition logique : les travaux de Frege, Russel, Wittgenstein, Carnap, Tarski, Quine en témoignent largement* ». Il affirme par ailleurs (p. 19) que « [...] le recours à l'un des concepts clés de la logique : **la vérité**, s'intègre assez facilement à l'entreprise sémantique ».

Cependant, il y a lieu de faire une distinction entre deux types de langage : le langage formel des logiciens et des sciences dites exactes, qui est monosémique ; et celui des langues naturelles qui est, en revanche polysémique (Cf. Tamba-Mecz 1998 : 58-62).

Dans une perspective logique qui est celle de l'utilisateur non averti de la langue, le nom renvoie à la chose ou au référent. Dans les sociétés dites « primitives » certaines choses étaient innommables ; elles étaient considérées comme un tabou ; d'où l'emploi de l'euphémisme. Celui-ci peut atteindre le degré de l'antiphrase pour signifier le contraire. C'est le cas justement de la couleur noire qui est marquée négativement dans la culture amazighe (Cf. Destaing 1925). Le noir est une couleur de mauvais augure, elle est imprononçable, à tel point qu'elle est désignée par son contraire. Nous citerons ici l'exemple de *tmeġi* « suie ». Notons que ce substantif renferme la racine ML qui signifie l'idée de blancheur. Le terme qui dénote la 'suie' en tarifit est *iserwan*, mais il existe à l'état passif.

8. Ce sont les auteurs qui soulignent.

Les deux termes qui forment la lexie *aγrum n tbaγra* ont certes une valeur cognitive, mais il n'est pas toujours commode de faire le départ entre les niveaux linguistique et logique, les frontières entre ces différents niveaux étant floues ; les éléments sont solidaires où tout se tient.

L'interaction des deux termes privilégie la dimension symbolique en lui donnant une valeur proche de l'irrationnel, ce qui suscite un sentiment de méfiance et d'étrangeté.

Dans le même ordre d'idées, la lexie de forme synaptique *aγrum n tbaγra* est formée de deux éléments, le premier prend en charge la référence : il a une fonction désignative. Le second se charge de la prédication dont la fonction est attributive. La préposition *n* « de » remplit une fonction jonctive. Cependant, il n'en est rien, comme il a été déjà signalé puisque nous avons affaire à une forme figée.

A. La motivation

La lexie *aγrum n tbaγra*, en langue amazighe, est à *aγrum* ce que *pomme de terre*, en français est à *pomme*. Pour Mitterrand (1976 : 26), un mot composé est motivé par rapport au mot simple quoique la motivation dont il est question ici n'est pas la même au niveau de la signification. On peut déduire que la formation de *pomme de terre* est faite à partir de *pomme* ; donc *pomme de terre* est sur le plan diachronique postérieur par rapport à *pomme*. Il en est de même pour *aγrum n tbaγra* qui est une création postérieure à *aγrum*.

Ainsi cette lexie connaît, elle aussi, ce phénomène de la motivation : *aγrum n tbaγra* est motivé par rapport au premier item lexical *aγrum* ; alors que le terme *tbaγra* est formé sur *(a)baγer*, avec la chute de l'initiale vocalique *a-* si l'on admet l'hypothèse que c'est le masculin qui prime, sachant que c'est celui-ci qui est présenté le premier dans la catégorie du *genre*.

Il convient de mentionner qu'il y a un autre type de motivation ayant trait à la création lexicale onomatopéique de termes formés par redoublement syllabique. Pour ce qui est de tarifit, nous fournissons les exemples suivants :

1. Verbes dénotant le mouvement

defdef « tâter rapidement de côté et d'autre avec la main ».

legleg « errer, rôder ».

qešqeš « déménager ; voler (des meubles, *par ext.*) ».

šemšem « flairer ».

fetfet « battre des ailes ».

teftef « tâtonner, chercher à tâtons (en se fiant à la sensibilité des doigts) ».

teḥteḥ « battre ; être fatigué ».

2. *Verbes dénotant le cri* (humain ou animal ou d'insectes, etc.), certains verbes sont bi-sémiques :

- Humain :
neḡneḡ « nasiller » ; *denden* « fredonner, chantonner ».
- Animal :
beebee « bêler » ; *qaqa* « glousser (poule) » ; *squqez* « chanter (coq), faire cocorico » ; *zenzen* « bourdonner » .
- Choses :
zebzeb « bourdonner (insecte) ; ronronner, ronfler (voiture, en bon état, avion) » *tektek* « pulluler, grouiller, fourmiller ; faire tic-tac (horloge) » ; *wejwej* « bourdonner (oreilles) ; émettre des bruits parasites ».
- Autres :
dardar « boire à tire larigot, à grandes gorgées ».
wezwez « s'enflammer, s'irriter (peau), produire une douleur cuisante (épidermique) ».

B. Le problème de la référence

Rappelons un exemple de Frege devenu célèbre où *l'étoile du soir* et *l'étoile du matin* renvoient à Vénus et ont la même structure, N. de N. Il s'agit de deux lexies qui ont le même référent mais pas le même sens. La question de la référence est extra-linguistique ; elle relève de la logique.

Il en est de même pour l'énoncé suivant, pour prendre un exemple cité en pragmatique :

L'actuel roi de France est chauve.

Cet énoncé ne correspond pas à un état de choses réel ; il ne possède aucun ancrage dans la réalité extra-linguistique puisque le référent "roi" n'a pas d'existence référentielle ; la France vit actuellement sous un régime républicain ; elle n'est donc pas gouvernée par un roi ; donc la prétendue calvitie du présumé roi est nulle et non avenue.

Or la lexie composée *aḡrum n tbaḡra* fonctionne comme une locution figée sans aucune fonctionnalité au niveau de la référence ; le corbeau n'appartient pas à la catégorie des *homo faber* : il ne pétrit pas, ne façonne pas, et ne cuit pas de pain. Cette question de la référence atteint son cas limite au niveau d'une appellation populaire vulgaire comme *akeffif n wqzin* « pet du chien⁹ ». Le terme, là aussi, n'a pas d'ancrage au niveau de la référence ; s'agit-il d'opacité sémantique ou de métaphore populaire ? Cette appellation relève du domaine

9. Rappelons le terme semblable en français *vesse-de-loup*.

de la scatologie; elle véhicule une image populaire fort expressive. Elle a cependant une valeur pragmatique et dissuasive.

De là, il convient de signaler que les différentes dénominations appartiennent à trois niveaux de langue :

- agursel* > *yurser*: niveau neutre ou dénotatif;
- ayrum n tbaɣra*: niveau imagé et expressif, connotatif;
- akeffif n wqzin*: niveau populaire et vulgaire, connotatif.

Même en cas d'utilisation du terme *agursel*, certains parlars comme celui de Beni Yenni (Cf. Laoust 1920: 502) utilisent une lexie complexe *agursel n tseryel* qui signifie « champignon de l'ogresse » afin de marquer cette valeur dissuasive qui invite à la prudence et à la méfiance. A partir de cette constatation d'ordre lexical, on peut faire une remarque sur le plan culturel qui, selon Lévi-Strauss (Cf. *Les champignons dans la culture*, in *Anthropologie structurale* 2, pp. 263-279) distingue les *peuples mycophiles* et les *peuples mycophobes* selon la culture, on est réticent ou attiré par cet agaric, les Imazighen (Berbères) appartiennent à la seconde catégorie, compte tenu des différentes appellations.

Il existe plusieurs variétés de champignons. Les trois appellations signalées ci-dessus renvoient à des registres de langue bien spécifiques, toutes variétés confondues, abstraction faite de la toxicité ou la non-toxicité de l'espèce.

Donc la lexie en question ne correspond pas à une entité existentielle objective, dans l'ordre des choses, au niveau du sens littéral, du moins.

Contrairement à un phénomène inverse concernant les toponymes ayant la même structure N. n « de » N. comme :

- imi n tanut* « litt. orifice du puits (dim.), Maroc méridional »
- eqbet lfiran* « montée ou pente des rats (Fès) »
- eqbet lhelluf* « montée ou pente du sanglier, à Tétouan »,
- ɛin sslugi* « source du lévrier, remplacé par *Hay al Basatine*, Meknès »,
- ɣur Imegazin* « *Mur des Paresseux*, Tanger »

ces différents toponymes étaient motivés à un moment donné de leur création ; ils renvoyaient initialement à un référent plausible.

C. La catégorisation

La sémantique du prototype telle que conçue par G. Kleiber (1991_a et 1991_b) intègre la composante logique pour une analyse du sens lexical. Cette nouvelle approche du lexique fait également appel à d'autres disciplines comme la psychologie et l'anthropologie. Dans cette perspective, on peut affirmer que le "champignon", si l'on se fie aux classifications populaires, peut être caractérisé comme suit :

règne : végétal
 mode de vie : plante
 espèce : *agursel*
 variété : *aγrum n tbaγra*

Nommer c'est affecter l'item lexical à une catégorie référentielle. Ainsi la forme synaptique fonctionne comme une proposition au sens logique du terme, ayant la forme d'un syntagme nominal, véhiculant une affirmation, qui peut fonctionner également comme une phrase assertive.

Reste donc à vérifier la condition de vérité du mot-énoncé *aγrum n tbaγra*.

Il s'avère, d'après l'expérience humaine, que cette appellation ne correspond pas effectivement à un état de chose qui existe réellement.

Si on pose la formule : $p \bullet q$

où p renvoie à N_1 , *aγrum*, et q à N_2 , le point \bullet exprime la conjonction assurée par la préposition *n* «de», on peut émettre l'hypothèse suivante :

Pour que la proposition $p \bullet q$ soit vraie (V), il faut que p soit vraie d'une part et que q soit vraie, d'autre part ; dans le cas contraire, la proposition $p \bullet q$ serait fausse (F).

Quatre cas de figure se présentent :

	p	q	$p \bullet q$
1.	V	V	V
2.	V	F	F
3.	F	V	F
4.	F	F	V

Des quatre combinaisons, seule la 3^e est retenue puisqu'elle correspond à un état de choses dont on peut asserter la fausseté.

Le besoin de dénommer se fait toujours sentir, mais cette dénomination de création populaire attribuée à la flore est spécifique, certes. Une telle dénomination est porteuse d'une signification supplémentaire péjorative ; elle apparaît dans des termes comme *tbaγra* «corbeau (femelle)», *uššēn* «chacal», *aqzin* «chien», *iref* «porc ; sanglier», ces termes sont taxés d'une connotation péjorative. Les lexies dans lesquelles apparaissent ces noms d'animaux de mauvais augure véhiculent des significations maléfiques (Cf. Destaing 1925 : 178). Ces termes ont un pouvoir dissuasif sachant par expérience que certaines variétés de champignon sont vénéneuses¹⁰, elles sont donc mortelles. Seuls les animaux (maléfiques) précédemment cités peuvent en consommer. Les pay-

10. Comestible comme l'*orange* ou incombustible ou mortelle comme l'*amanite phalloïde* ou hallucinogènes (cf. Levi-Strauss, *op. cit.*, p. 274).

sans savent également, encore une fois par expérience, que certaines plantes sont toxiques pour leur bétail.

Les items lexicaux possèdent deux types de traits sémantiques : les traits inhérents et les traits fonctionnels. Les premiers sont intégrés dans la catégorisation, les seconds proviennent de l'expérience de l'homme. Certains traits fonctionnels font l'objet d'une anthropomorphisation, l'exemple du corbeau dans la culture amazighe est significatif. Le symbole est conventionnel, libre et choisi ; il relève de l'irrationnel dans le cas qui nous concerne ; et c'est cette irrationalité qui donne au mot toute sa valeur et tout son poids pragmatique. Il fonctionne comme le drapeau noir des pirates qui signale un danger.

Nous avons essayé, dans ce qui précède, d'analyser les différentes composantes de l'item lexical *aγrum n tbaγra* : morphologique, syntaxique, sémantique, symbolique, logico-pragmatique indispensables pour le sens. Ces composantes concordent à la production du sens. Mais il faut souligner que c'est la composante linguistique qui l'emporte, sachant qu'elle privilégie le message sémantique charrié par le symbole. La dimension logique s'en trouve affaiblie. Ce symbolisme veut dire tout simplement que le champignon est hallucinogène, toxique ou vénéneux. Il peut être à l'origine d'un malaise, tuer l'homme, le bétail et la volaille et que Imazighen (Berbères) sont *mycophobes*.

D'un point de vue strictement sémantique, aucun terme formant le syntagme *aγrum n tbaγra* ne renferme le sème de *toxicité* ; seul le symbolisme culturel, donc local, est capable de dissuader l'individu d'en user. Ce symbolisme est fondé sur l'accentuation de certains sèmes.

La toxicité dont il est question n'empêche pas l'usage de tel ou tel végétal en cas de médication, à condition de ne pas dépasser la dose prescrite (Cf. Sijilmassi 1993 : 63). Le danger de la toxicité est marqué par le signe de la croix : †

Dallet (1983 : 273) donne un exemple pragmatique, dissuasif, il tient lieu de définition lexicographique :

tett ige^wersalen n tneq^wlin, ge^wersalen n teslent, n tulmut ; ut n tett ara widen bb^weqjun, wid n tasaft, neqqen «on mange les champignons qui poussent sous les figuiers, les frênes, les ormeaux ; on ne mange pas les **champignons des chiens** ; ceux qui poussent sous les chênes sont vénéneux (ils tuent)».

Nous voyons donc que nous sommes en présence d'un pragmatisme qui se trouve dans le lexique de la langue, contrairement à ce que affirme la pragmatique occidentale qui met l'accent sur l'énonciation liée au contexte situationnel, et à des protagonistes de l'énonciation (*je / tu* par opposition à *il*) et une deixis personnelle spatio-temporelle (*je-ici-maintenant*). Pragmatisme qui existe à l'état virtuel même si le qualificatif paraît inadéquat dans la perspective de la pragmatique.

On peut conclure donc que la façon de nommer a une finalité pratique,

dissuasive en premier lieu. Ce sens est entériné par l'usage et l'expérience de génération en génération par le biais de la culture, au sein de la communauté linguistique et culturelle.

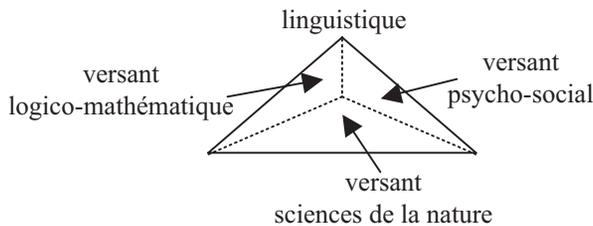
L'explication d'une telle imbrication des niveaux est donnée par Hagège (1982 : 29-30) qui affirme que :

« L'étude du langage n'appartient pas au seul linguiste. S'il n'a pas le pouvoir ou le désir d'aller plus loin, du moins doit-il rester à l'écoute permanente des logiciens, qui entres choses, découvrent sous chaque énoncé des présuppositions, les unes (locales) liées à des aires socioculturelles, les autres (générales) propres à tous les hommes comme êtres doués de langage ; des sociologues, qui étudient des situations concrètes, les relations sociales et les circonstances sur fond desquelles a lieu la communication, tous ces facteurs jouant un rôle essentiel dans la production du sens ; des psychologues et des psychanalystes, intéressés par l'investissement, dans l'énonciation, d'un sens non conscient, qu'on ne saurait négliger, sous peine d'une réduction irrecevable du sens à l'intention.

Ainsi le linguiste est condamné à s'asseoir au sommet d'une pyramide à trois arêtes dont il ne peut (en admettant qu'il le regrette) tenir sous son regard qu'une seule face latérale à la fois, alors que les langues se déploient sur les trois ensembles : elles relèvent, par un de leurs côtés, des sciences de la nature (les messages sont des objets naturels), par un autre, d'une axiomatique logico-mathématique (les opérations qui fondent l'énonciation sont formalisables), et par un dernier, des disciplines psycho-sociales (les langues sont parlées par des individus au sein de groupes). »

Nous reproduisons ci-dessous le schéma de Hagège sous le nom de :

La pyramide à trois arêtes ou les trois versants de l'étude des langues.



Ce schéma nous rappelle que la dimension référentielle, encyclopédique est exclue par souci d'immanence ou d'autonomie tant revendiquées par Saussure.

MOHAMMED SERHOUAL
Université de Tétouan (Maroc)

BIBLIOGRAPHIE

- ACHAB, R. 1996. *La néologie berbère (1945-1995)*, Paris/Louvain, Ed. Peeters, 367 p.
- ALKHATIB CHAFIK, A. 1985. *al mawsuʿat^u aṭṭabiziyat^u al muyassart^u bi l'alwanⁱ wa ššūwarⁱ* [= Encyclopédie facile de la nature, en couleurs et des illustrations explicatives, en arabe], Librairie du Liban.
- ARMENGAUD, F. 1985. *La pragmatique*, Paris, PUF, Coll. Q.S.J.
- AZDOUD, D. 1996. *Lexique commun des Aït Hadiddou, Maroc Central (avec une introduction à la lexicographie berbère) suivi d'un index français-berbère*, thèse de doctorat d'État es lettres, option linguistique, Université Chouaïb Doukali, F.L.S.H., D.L.L.F., El Jadida, 836 p.
- BALDINGER, K. 1964. Sémasiologie et onomasiologie, *Revue de linguistique romane*, t. XXVIII, pp. 249-272.
- CHARAUDEAU, P., 1971. Procédure d'analyse lexico-sémantique sur un corps donné : « œil », *Cahiers de Lexicologie*, 21, pp. 3-21.
- CHEBEL, M. 1995. *Dictionnaire des symboles. Rites, mystique et civilisation*, Albin Michel, Spiritualités vivantes.
- CHEVALIER, J. et GHEERBRANT A., 1982. *Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Robert Laffont/Jupiter, Coll. Bouquins.
- DALLET, J.-M. 1982. *Dictionnaire kabyle-français, parler des At Mengellat*, Algérie, SELAF (Maghreb-Sahara I), 1050 p.
- . 1985. *Dictionnaire français-kabyle, parler des At Mengellat*, Algérie, SELAF (Maghreb-Sahara I), 258 p. [inverse du précédent].
- DILLER, A.-M. et RECANATI, F. (et autres). La pragmatique, *Langue française*, Larousse, mai 1979.
- DESTAING, E. 1914. *Dictionnaire français-berbère (dialecte des Beni Snous)*, Publications de la Faculté des Lettres d'Alger, Leroux, 374 p.
- . *Interdictions de vocabulaire en berbère*, in *Mélanges René Basset*, Paris, Leroux, t. II, 1925, pp. 179-277.
- . 1938. *Vocabulaire français-berbère, tachelhît*, Leroux.
- ELIAS M. s.d. *Dictionnaire de poche français-arabe*, Beyrouth, Dar Al Jil.
- GALMICHE, M., 1991. *Sémantique linguistique et logique. Un exemple : la théorie de R. Montague*, Paris, PUF, Coll. Linguistique nouvelle.
- HAGEGE, Cl., 1982. *La structure des langues*, Paris, PUF, Coll. Q.S.J.
- . 1991. *Harrap's shorter, Dictionnaire Anglais-français/Français-Anglais*, Harrap, Edinburg, New-york, Toronto.
- HUISMAN, D et VERGEZ, A., 2000. *La connaissance*, Nouveau précis de philosophie, tome II., Classe terminale A, F. Nathan.
- KLEIBER, G. 1991_a Hiérarchie lexicale : catégorisation et termes de base, *Sémiotiques*, C.N.R.S., vol. 1, pp. 35-57.
- . 1991_b *Sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, P.U.F., Coll. Linguistique nouvelle, 199 p.
- LAOUST, E. 1920. *Mots et choses berbères*, Société Marocaine d'Édition, Calques.
- . 1931. *Siwa, I, son parler*, Leroux, 272 p.

- LEVI-STRAUSS, Cl. 1974. *Anthropologie structurale & Anthropologie structurale deux*, Paris, Agora, Coll. Pocket.
- MITTERAND, H., 1963, *Les mots français*, Paris, PUF, Coll. Q.S.J.
- MOLINO, J. et TAMINE, J., 1982, *Introduction à l'analyse linguistique de la poésie*, Paris, PUF.
- SIJELMASSI, A. 1993. *Les plantes médicinales au Maroc*, Rabat, Éd. Le Fennec.
- SERHOUAL, M.. 2002 *Dictionnaire tarifit-français & Essais de lexicologie amazighe*, 2 volumes, XXX + 749 p. + 354 p., Thèse de doctirat d'État (inéd.), F.L.S.H., Université Abdelmalek Es-Saâdi, Tétouan.
- TAÏFI, M. 1991. *Dictionnaire tamazight-français (Parlers du Maroc central)*, Paris, L'Harmattan-Awal.